

# État de situation sur l'insalubrité dans Trois-Rivières

## Janvier 2015

L'état de situation sur l'insalubrité dans les habitations constitue une synthèse des informations et des propos recueillis dans le territoire de Trois-Rivières dans le cadre du projet « Ensemble et bien logé! ». L'état de situation contient également des informations complémentaires sur le projet, la notion d'insalubrité et des initiatives menées ailleurs.

Cet état de situation s'appuie sur

- ✓ la consultation de 23 organisations différentes œuvrant dans le territoire de Trois-Rivières (comprenant 12 entrevues semi-dirigées et 11 conversations téléphoniques complémentaires);
- ✓ la consultation d'organisations régionales;
- ✓ les commentaires émis lors du groupe de discussion du 14 janvier 2015, à Trois-Rivières.



# De quoi parle-t-on?

## QU'EST-CE QUE L'INSALUBRITÉ?

La salubrité d'un logement repose sur la présence d'un ensemble de conditions sanitaires de base, soit :

- un système de chauffage adéquat et sécuritaire;
- l'accès intérieur à l'eau potable;
- la réfrigération des aliments;
- un espace suffisant pour éviter le surpeuplement;
- des équipements sanitaires hygiéniques.

L'absence de l'une ou de plusieurs de ces conditions peut donc entraîner l'insalubrité d'une habitation.

Source : D'après Norman King, *Impacts des conditions de logement sur la santé publique*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre, 2000, p. 3-4.

Une situation d'insalubrité renvoie aussi à la **présence de conditions ou facteurs reconnus comme pouvant porter atteinte à la santé s'ils ne sont pas corrigés**. Exemples de conditions ou de facteurs :

- humidité excessive
- forte condensation d'eau sur les fenêtres ou autres surfaces (murs, ameublement)
- présence d'eau à la suite d'une infiltration, d'un dégât d'eau, d'une fuite de plomberie, etc.
- malpropreté excessive des lieux (ex. : présence de déchets, détritiques, aliments non scellés, poussières)
- présence de vermine (ex. : rats)
- présence d'insectes indésirables (ex. : coquerelles)
- présence incontrôlée d'animaux domestiques
- présence de fumée de tabac
- appareils de combustion mal ajustés, mal ventilés ou mal utilisés et présence de suie

Source : D'après INSPQ et Direction de la santé publique du Québec/MSSS, *Guide d'intervention intersectorielle sur la qualité de l'air intérieur et la salubrité dans l'habitation québécoise*, 2001, p. 3-18.

L'**insalubrité morbide** désigne un état anormal d'insalubrité majeure causée par un dérèglement psychologique (souvent désignée par syndrome de Diogène, mais qui en est une des conséquences). Source : INSPQ, « Insalubrité, syndrome de Diogène et santé publique », *Bulletin d'information en santé environnementale*, 22-04-2005.

La **sylllogomanie** est un « Trouble du comportement caractérisé par la tendance à amasser et à conserver divers objets ou déchets, pouvant conduire à des conditions de vie insalubres ». Source : Office québécois de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique* [En ligne], [http://www.granddictionnaire.com].

Le **syndrome de Diogène** désigne un « Trouble du comportement de la personne âgée caractérisé par une négligence de l'hygiène corporelle, une sylllogomanie et une attitude paranoïaque, conduisant à des conditions de vie insalubres ». Source : Office québécois de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique* [En ligne], [http://www.granddictionnaire.com].

Le **syndrome de l'hébergement d'innombrables animaux** (*Animal Hoarding*) se caractérise « par l'habitude malade de vivre avec un nombre exagéré d'animaux » pouvant rendre le domicile impropre à l'occupation humaine. Source : INSPQ, « Insalubrité, syndrome de Diogène et santé publique », *Bulletin d'information en santé environnementale*, 22-04-2005.

### En savoir plus

Site Web *Clés pour améliorer la qualité de l'air de votre demeure* : [http://www.habitation.gouv.qc.ca/qualite\\_air/](http://www.habitation.gouv.qc.ca/qualite_air/)

Site Web de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, onglet Santé publique / Environnement / Qualité de l'air intérieur : <http://www.agences04.qc.ca/sante-publique/environnement/qualite-air-interieur.html>

Site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux, onglet Santé publique / Santé environnementale / Environnement intérieur : [http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?environnement\\_interieur](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?environnement_interieur)

# Estimations de l'ampleur du phénomène

**Le nombre exact de cas d'insalubrité sur le territoire est méconnu, car aucune donnée n'est directement colligée en la matière. La connaissance du phénomène s'appuie sur des données qui concernent en partie l'insalubrité ou le territoire ainsi que sur des estimations.**

<b>29 demandes en 2013-2014</b>	<p>En 2013-2014, 29 demandes pour insalubrité (moisissures, dégâts d'eau, punaises de lit et autres facteurs) dans le territoire de Trois-Rivières ont été traitées par le Comité logement Trois-Rivières. Depuis 2009, l'organisme traite entre 22 et 32 demandes chaque année dans le territoire.</p> <p>Source : Comité logement Trois-Rivières, compilation demandes pour insalubrité, printemps 2014</p>
<b>27 demandes en 2013</b>	<p>En 2013, 27 demandes d'information sur la qualité de l'air intérieur au domicile de particuliers résidant à Trois-Rivières ont été traitées par la Direction de santé publique (santé environnementale), principalement en raison de moisissures, mais aussi de punaises de lit. Depuis 2009, en moyenne 20 demandes sont traitées chaque année dans le territoire.</p> <p>Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, compilation demandes qualité air intérieur, printemps 2014</p>
<b>241 signalements retenus en 2013</b>	<p>En 2013, il y a eu 241 signalements <u>de négligence sur le plan physique envers des enfants (concernant l'hygiène et le logement)</u> qui ont été retenus dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.</p> <p>Source : Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec, compilation spéciale, été 2014</p>
<b>Une estimation très variable de la fréquence</b>	<p>Le personnel se rendant dans les domiciles rencontre des situations d'insalubrité. Sur le territoire de Trois-Rivières, leur fréquence est jugée faible par plusieurs organisations comme le Service d'accueil aux nouveaux arrivants (SANA), l'office municipal d'habitation (OMH) ou le service municipal de police. La fréquence des situations d'insalubrité rencontrées par le service municipal d'incendie apparaît un peu plus élevée. Selon une entreprise de gestion immobilière, environ 3 % des appartements gérés auraient été considérés comme insalubres au cours de la dernière année. Un organisme communautaire estime qu'entre 5 % et 10 % des logements occupés par une clientèle vulnérable sont dans un état d'insalubrité extrême.</p> <p>Source : entrevues dans le territoire de Trois-Rivières</p>
<b>7 cas extrêmes en moins de 1 an</b>	<p>En moins d'un an (2013-2014), l'Agence immobilière sociale a fait face à 7 cas extrêmes d'insalubrité ayant conduit à des expulsions.</p> <p>Source : entrevues dans le territoire de Trois-Rivières</p>

## CONTEXTE DANS TROIS-RIVIÈRES

- Concentration de personnes en rupture sociale dans les maisons de chambre
- Concentration de personnes défavorisées dans les vieux quartiers
- Dégradation de l'état des logements dans les vieux quartiers

Source : entrevues dans Trois-Rivières

### En savoir plus

*Portrait de l'habitation en Mauricie*, « Profils territoriaux/Le TÉ de Trois-Rivières », p. 93-102, Consortium en développement social de la Mauricie, 2010, téléchargeable à <http://www.consortium-mauricie.org/Default.aspx?idPage=26>

# Des situations multiples d'insalubrité

## CATÉGORISATION DES SITUATIONS D'INSALUBRITÉ

TYPE DE CONTAMINANT	TYPE DE CONDITION	TYPE DE COMPORTEMENT	GENRE DE MÉNAGE	TYPE D'HABITATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moisissures</li> <li>• Acariens</li> <li>• Liquides biologiques (ex. : selles, urine)</li> <li>• Aliments avariés</li> <li>• Fumée de tabac</li> <li>• Autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Humidité excessive</li> <li>• Malpropreté</li> <li>• Désordre</li> <li>• Présence de nombreux animaux (ex. : chiens, chats, lapins)</li> <li>• Présence de vermine</li> <li>• Présence d'insectes (ex. : punaises, coquerelles)</li> <li>• Autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négligence de l'entretien intérieur ou extérieur</li> <li>• Négligence de l'entretien de la structure</li> <li>• Usage inapproprié (ex. : accumulation d'objets ou de déchets, manque de ventilation)</li> <li>• Trouble du comportement (ex. : syllogomanie, syndrome de Diogène, <i>animal hoarding</i>)</li> <li>• Autres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personne seule</li> <li>• Couple sans enfant</li> <li>• Couple avec enfant</li> <li>• Famille monoparentale</li> <li>• Autre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison unifamiliale</li> <li>• Appartement</li> <li>• Autres (ex. : maison de chambres)</li> </ul>
			SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DE MÉNAGE <ul style="list-style-type: none"> <li>• Féminin</li> <li>• Masculin</li> </ul>	TYPE D'OCCUPATION <ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriétaire</li> <li>• Locataire</li> </ul>

## Exemples inspirés de situations réelles, illustrant les différents types de situations rencontrés dans Trois-Rivières

« Une dame très âgée et atteinte de troubles cognitifs vit seule dans un appartement. Tout le contenu des armoires et des tiroirs de la cuisine a été vidé et éparpillé dans la pièce. La locataire ne souhaite pas recevoir de l'aide. »

« Une famille immigrante vient de s'installer dans un appartement dont les plafonds sont défoncés à plusieurs endroits et comportent des traces visibles de champignons un peu partout. La famille se trouve sans électricité en plein hiver. »

« Un homme vit seul dans son appartement dans des conditions insalubres. Les toilettes et le bain n'ont pas été nettoyés depuis longtemps. Des traces d'excréments sont visibles sur le mur de la salle de bain. Des mouches tournent autour de la nourriture avariée posée sur la table. En hiver, son chien urine dans les couloirs. La personne prend des médicaments et ne semble pas toujours avoir conscience de la situation. »

« Un couple de personnes âgées occupe un domicile insalubre avec la complicité du voisinage qui apporte de la nourriture depuis des années. Des journaux s'entassent dans la propriété qu'ils occupent depuis plus de trente ans. Un poêle à bois dans le salon sert de chauffage. Tous les stores de la maison sont tenus fermés. »

« Un homme vit seul dans un appartement où il ne reçoit jamais de visites. Les murs sont jaunis par la fumée de cigarette. Les poubelles s'entassent dans le domicile, devenu malpropre. La personne n'est pas suivie par les services sociaux. Cette situation est découverte à la suite d'un dégât d'eau. »

« Une dame partage avec son fils sa maison qui n'a pas de chauffage ni l'eau courante. Le ménage refuse l'aide de la famille et ne présente pas un danger pour autrui. »

« Un bâtiment infesté de rats jusqu'au troisième étage abrite plusieurs familles. »

« De l'eau s'infiltré régulièrement par la toiture d'un bâtiment qui n'a pas été réparée. Les traces de l'infiltration se voient sur les murs et de la moisissure s'étend jusqu'à mi-mur. »

« Un couple vit dans un appartement en compagnie de quatre chiens. Les animaux peuvent uriner à l'intérieur et l'odeur est difficilement supportable par les autres locataires. »

« Une personne vit seule dans un appartement d'où se dégagent de fortes odeurs. Il y a des mouches et d'autres insectes à terre. Il est difficile de se frayer un chemin à travers l'appartement. Le bain n'est pas accessible. L'encombrement à l'intérieur complique l'accès pour les travaux d'entretien. La locataire est suivie par le CSSS. »

# Qui fait quoi dans le territoire de Trois-Rivières?

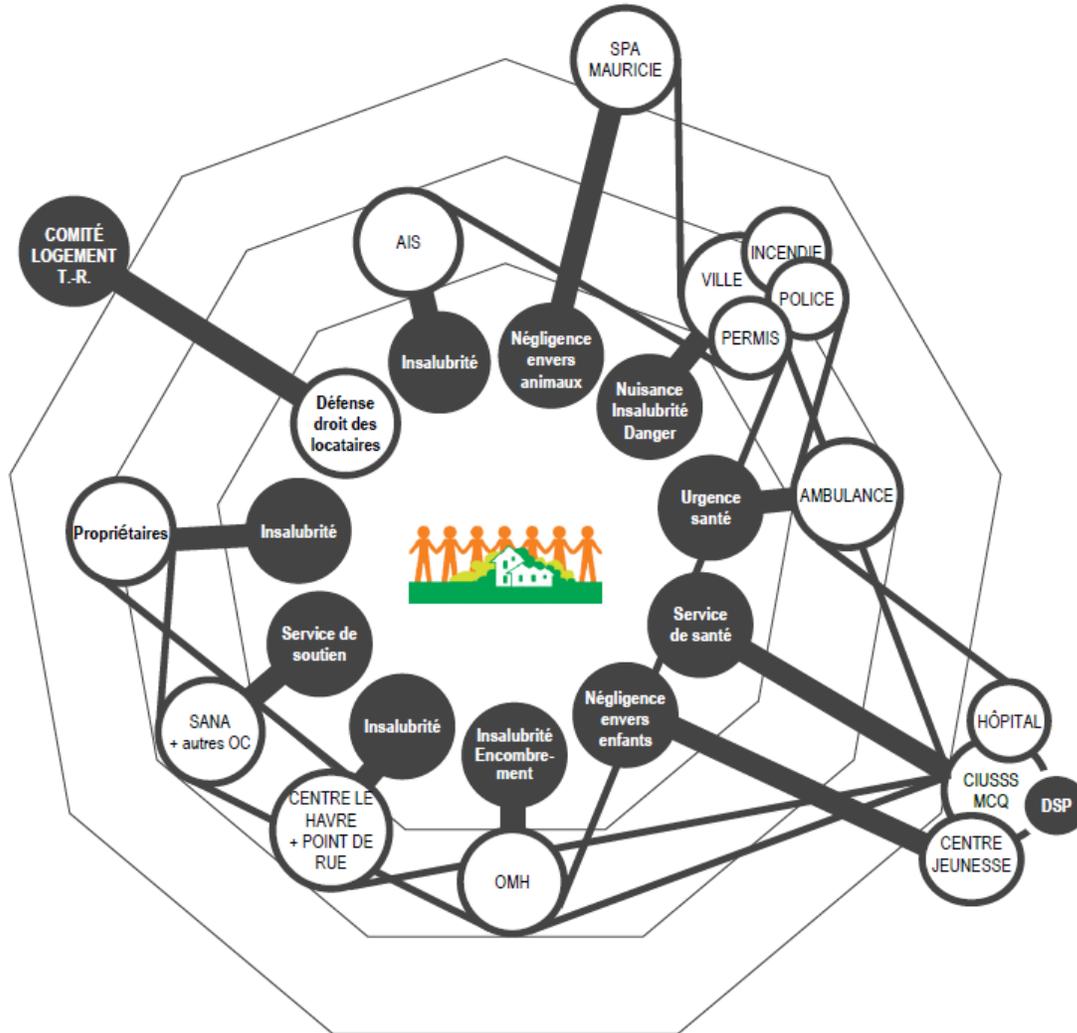
## SYNTHÈSE DES RÔLES EN MATIÈRE D'INSALUBRITÉ DANS TROIS-RIVIÈRES

ORGANISATION	MISSION GÉNÉRALE	RÔLE ACTUEL INSALUBRITÉ	CADRE LÉGISLATIF SPÉCIFIQUE	CAPACITÉS D'AGIR	LIMITES PRINCIPALES
Ville, Service des permis, inspections et environnement	Appliquer la réglementation de l'urbanisme et les règlements relatifs à l'environnement	Appliquer la réglementation municipale	Loi sur les compétences municipales (art. 55-61) – Loi sur les cités et villes – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme	Inspecter les bâtiments – Exiger de réparer, entretenir, barricader ou démolir un bâtiment	Problèmes psychosociaux
Ville, Service de sécurité incendie	Répondre aux urgences d'incendie et assurer la sécurité des personnes	Appliquer la réglementation municipale – Signaler au service des permis	Loi sur la sécurité incendie	Inspecter les bâtiments – Exiger ou recommander des correctifs	Problèmes psychosociaux
Ville, Service de police	Protéger la vie des citoyens, leur sécurité et celle de leurs biens	Signaler des situations d'insalubrité aux services des permis ou incendie	Loi sur la police, protocoles (ex. : signalement maltraitance d'enfant, Loi P-38)	Émettre des avertissements verbaux	Respect de la vie privée
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)	Offrir des services de santé ou sociaux	Fournir un soutien à la personne	Loi sur les services de santé et les services sociaux	Signaler des situations d'insalubrité – Offrir des services	Collaboration du client – Respect de la confidentialité
Société ambulancière	Offrir un service préhospitalier d'urgence	Rôle indirect	Loi sur les services préhospitaliers, protocoles (ex. : signalement maltraitance d'enfant, présence d'idées suicidaires)	Signaler des situations d'insalubrité – Diriger vers les ressources adéquates	Respect de la confidentialité – Absence de mandat
Office municipal d'habitation (OMH)	Gérer un parc immobilier de HLM afin d'offrir un milieu de vie de qualité	Assurer la salubrité des unités HLM et la sécurité des locataires	Loi sur la Société d'habitation du Québec – Code civil du Québec	Signaler des situations d'insalubrité – Accompagner les locataires	Collaboration du locataire
Propriétaires privés	Offrir des appartements à la location	Louer des appartements en bon état	Code civil du Québec	Aviser les locataires	Collaboration du locataire
Entreprises de gestion immobilière (dont AIS)	Offrir des services de gestion immobilière	Louer des appartements en bon état	Code civil du Québec	Aviser les locataires – Signaler des situations d'insalubrité	Collaboration du locataire – Collaboration des organisations
Centre Le Havre	Offrir un service d'hébergement d'urgence	Offrir un hébergement d'urgence	—	Aider à la relocalisation – Diriger vers les ressources adéquates	Collaboration du locataire et du propriétaire
Point de rue	Offrir des services à des personnes en rupture sociale	Fournir un soutien à la personne	Charte des droits et libertés de la personne	Aider à la relocalisation – Accompagner le locataire	Collaboration du locataire et du propriétaire
Service d'accueil des nouv. arrivants (SANA)	Offrir des services aux personnes immigrantes	Fournir un soutien à la personne	—	Informé et accompagner la personne immigrante	Collaboration du propriétaire
Maison des familles du Rivage	Offrir un soutien aux familles	Fournir un soutien à la personne	—	Signaler des situations d'insalubrité – Accompagner les parents	Collaboration de la personne
Direction de santé publique (DSP) - santé environnementale / CIUSSS	Protéger la santé de la population face aux risques d'origine environnementale	Évaluer les risques pour la santé et émettre des recommandations	Loi sur la santé publique – Loi sur les services de santé et les services sociaux	Outiller les personnes et les organisations – Interpeller les organisations pouvant agir	Collaboration des organisations
OBNL (Comité logement Trois-Rivières)	Défendre les droits des locataires	Aider le locataire	Code civil du Québec	Informé et accompagner le locataire	Collaboration du locataire et du propriétaire
Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec / CIUSSS	Assurer la sécurité et le développement de l'enfant	Amener le parent à assurer à son enfant un milieu de vie sécuritaire	Loi sur la protection de la jeunesse (art. 38)	Recevoir et traiter les signalements pour négligence physique*	Respect de la confidentialité – Collaboration du parent
Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA)	Protéger le bien-être des animaux	Appliquer la réglementation municipale sur les animaux	Loi sur la protection sanitaire des animaux (P-42)	Signaler des situations d'insalubrité – Inspecter les lieux de garde, élevage ou vente d'animaux (MAPAQ)	Collaboration du client

\* La négligence sur le plan physique se décompose en quatre catégories : alimentaire, vestimentaire, hygiène (corporelle et environnementale) et logement (ex. : taille, chauffage, isolation). Ce sont les catégories hygiène et logement qui concernent directement les situations d'insalubrité.

# Les collaborations en place

Le schéma ci-dessous présente les organisations amenées à intervenir à domicile sur le territoire de Trois-Rivières pour des raisons (ex. : nuisance, insalubrité, négligence) liées à leur mission et rôle, ainsi que les collaborations régulières entre certaines d'entre elles.



## Organisations consultées en entrevue

- AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE (AIS) DE TROIS-RIVIÈRES
- CENTRE LE HAVRE
- COMITÉ LOGEMENT TROIS-RIVIÈRES
- CSSS TROIS-RIVIÈRES / CIUSSS
- OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
- POINT DE RUE
- PROPRIÉTAIRE ET GESTIONNAIRE IMMOBILIER PRIVÉS
- SERVICE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS (SANA) DE TROIS-RIVIÈRES
- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES (COMITÉ DE LOGEMENT SOCIAL)
- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES (SERVICE DES PERMIS, INSPECTIONS ET ENVIRONNEMENT)
- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES (SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE)
- VILLE DE TROIS-RIVIÈRES (SÉCURITÉ PUBLIQUE, POLICE)

## Autres organisations consultées

- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (AQDR) DE TROIS-RIVIÈRES
- CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE (CAB) LAVIOLETTE
- DÉMARCHE DES PREMIERS QUARTIERS
- GROUPEMENT POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE TROIS-RIVIÈRES
- L'INTERVILLE (COOP DE SOLIDARITÉ EN SOINS ET SERVICES)
- MAISON DE CONNIVENCE
- MAISON DES FAMILLES DU RIVAGE
- MAISON LE FAR
- MÉNAGEZ-VOUS LES FORGES
- MÉNAGEZ-VOUS DU RIVAGE
- MULTI-BOULOT

# Des pistes de solution

## INITIATIVES EN COURS ET PROJETS DANS TROIS-RIVIÈRES

RÈGLEMENT MUNICIPAL | Adoption en 2011 d'un règlement sur les nuisances comportant des exigences relatives à l'entretien et la salubrité d'un bâtiment.

Extrait : « Est prohibé le fait de 1° négliger de réparer un bâtiment; 2° laisser un bâtiment se détériorer et, ainsi, devenir un danger pour la santé ou la sécurité de ses occupants ou du public en général; [...] 4° laisser un bâtiment ou un logement dans un état de malpropreté, de détérioration ou d'encombrement incompatible avec l'usage auquel il est destiné; [...] »

SYSTÈME DE REQUÊTES | Le Service des permis, inspections et environnement de la ville de Trois-Rivières dispose d'un système de requêtes qui permet au citoyen de déposer une plainte pour insalubrité intérieure d'un logement.

POLITIQUE | Politique en matière d'insalubrité, mise en place à l'OMH de Trois-Rivières et entrée en vigueur en juin 2014, qui définit le logement insalubre et le logement encombré et détaille les étapes d'intervention.

MISE EN COMMUN DE RESSOURCES | Création de l'équipe itinérance, une structure interorganisationnelle qui réunit des intervenants du Centre Le Havre, du Centre de réadaptation en dépendance Domrémy, du CSSS et de Point de rue.

PROJET | Projet de collaboration pour la création d'une cellule de crise en matière de logement, porté par l'Agence immobilière sociale (AIS) de Trois-Rivières.

PROJET | Projet de recherche sur la sylogomanie visant à développer un modèle d'intervention intersectorielle pour dépister la clientèle en rupture sociale présentant des troubles d'accumulation compulsive, porté par Point de rue.

## PISTES PROPOSÉES EN ENTREVUE ET EN GROUPE DE DISCUSSION

En gras, les priorités identifiées en groupe de discussion

### CONNAISSANCE



Définir clairement en quoi consiste l'insalubrité intérieure (ex. : se donner des critères objectifs, élaborer une grille d'évaluation de l'encombrement).



**Valider et faire connaître les rôles et responsabilités des acteurs concernés.**

### DÉTECTION



**S'organiser pour mieux détecter les situations d'insalubrité** (mise à contribution des intervenants à domicile, du voisinage, des propriétaires).



Sensibiliser les propriétaires d'immeubles aux problématiques liées à l'insalubrité.



Assurer davantage de soutien communautaire afin d'éviter la détérioration de situations d'insalubrité.

### INTERVENTION



Faire émerger un leadership qui favorise la concertation intersectorielle.



**Travailler en collaboration en tenant compte des rôles et responsabilités des acteurs concernés.**



Offrir un suivi à long terme dans les situations d'accumulation (ex. : ressource dédiée).

### INTERVENTION (Suite)



**Intervenir auprès de l'entourage des personnes en situation d'insalubrité (ex. : information, soutien)**



Poursuivre les programmes d'aide à l'amélioration de l'habitation (rénovation).



Exiger un dépôt de garantie à la location d'un appartement afin de couvrir les frais d'éventuels dommages.



Se doter d'un code provincial du logement de façon à uniformiser la réglementation.



Revoir le fonctionnement de la Régie du logement.

### FORMATION ET INFORMATION



Faire connaître les ressources qui offrent un soutien lors de situations d'insalubrité.



**Outiller les intervenants de 1<sup>re</sup> ligne** (ex. : pompiers, ambulanciers, intervenants sociaux, bénévoles).



Informers les intervenants sociaux sur la loi 180 (devoir d'agir même en l'absence de preuve irréfutable).

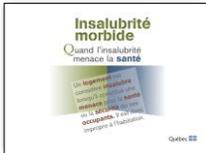


Informers les citoyens sur leurs responsabilités en tant que locataires et propriétaires.

# Sources d'inspiration



DÉPLIANT | Informations sur la salubrité et la sécurité des habitations résidentielles et conseils pratiques, Trois-Rivières, Mauricie



BROCHURE | Informations (définition, caractéristiques, effets, partenaires) sur l'insalubrité morbide pour les partenaires intervenant auprès des personnes vivant dans des conditions insalubres, 2011, [Laurentides](#)



GUIDE | Guide de prévention des risques lors des interventions à domicile en situation d'insalubrité morbide, 2012, [Laurentides](#)



OUTIL | Échelle d'évaluation du risque sanitaire et de l'encombrement du logement, 2013, [Laurentides](#)



[GUIDE et PROTOCOLE](#) D'ENTENTE DE COLLABORATION | Informations sur les principes, les actions et les mandats lors d'une intervention en matière d'insalubrité morbide et entente de collaboration entre la Ville de Victoriaville et le CSSS d'Arthabaska-et-de-L'Érable ainsi que l'ASSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2013, Victoriaville, Centre-du-Québec



QUESTIONNAIRE | Modèle de questionnaire d'évaluation de la qualité de l'air intérieur et de la salubrité en milieu résidentiel, au cours d'une intervention téléphonique, annexe 3 du [Guide d'intervention intersectorielle sur la qualité de l'air intérieur et la salubrité dans l'habitation québécoise](#), 2001, province du Québec



GUIDE | Description du projet « Habitat-Santé » visant à apporter des solutions à des facteurs d'insalubrité (moisissures et humidité) dans les habitations, 2007, [Lanaudière](#)



OUTIL | Fiche technique sur l'insalubrité morbide et l'action intersectorielle, 2012, [Montérégie](#)

## Coordonnées

Maude-Amie Tremblay, coordonnatrice du projet « Ensemble et bien logé! »  
819-693-5424 ou [Maude-Amie.Tremblay.Agence04@sss.gouv.qc.ca](mailto:Maude-Amie.Tremblay.Agence04@sss.gouv.qc.ca)  
Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
550, rue Bonaventure, Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

